

HABILITATION N1 DITE FORMATION RISQUE CHIMIQUE (N1)

PUBLIC	Personnel d'Entreprises Extérieures appelé à intervenir sur un site industriel dangereux
PRE REQUIS	Pas de Pré-requis défini. Nous informer au préalable des difficultés éventuelles de compréhension de la langue française, de l'écriture et de la lecture. Se présenter avec un justificatif d'identité.
DUREE	7 heures sur 1 jour
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Appréhender le contexte particulier que constitue l'intervention sur site industriel ; ■ Comprendre les risques liés à l'activité industrielle ; ■ Comprendre les risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises ; ■ Comprendre le contenu et l'intérêt du plan de prévention et des procédures associées ; ■ Savoir réagir en cas de situations dégradées, d'incidents notables et d'accidents ; ■ Intégrer la nécessité vitale d'un comportement responsable en matière de sécurité et du respect des procédures et consignes et acquérir une culture sécurité.
METHODE PEDAGOGIQUE	Présentation PowerPoint, échanges avec la salle
QUALIFICATION et EVALUATION	Délivrance d'une habilitation valable 3 ans (QCM 20 questions dont 2 éliminatoires : Note minimale pour l'obtention du certificat : 15/20)
ANIMATION	Consultants confirmés, individuellement labellisés par l'UIC, disposant d'une expérience significative sur les sites industriels.

PROGRAMME

Tour de table - Introduction

- Présentation des stagiaires (activités, fonction, sites d'intervention,...) ;
- Présentation des objectifs de la formation et des risques de coactivité ;
- Nécessité de la formation pour accéder aux sites ;
- Présentation du programme de la formation ;
- Organisation pratique de la formation.

Contexte et enjeux de la sécurité

- Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection ;
- Statistiques récentes sur les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles ;
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle ; Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail.

Les risques et moyens de prévention / protection

- Circulation et accès au site, risque chimique, amiante, incendie/explosion, ATEX, utilités, électricité, machines, chaud/froid, bruit, vibrations, travaux en hauteur, manutention mécanique/levage, manutention manuelle, espaces confinés, désordre, fouilles, nettoyage haute pression, rayonnements ionisants, sablage, risque biologique, travaux à proximité de voies ferrées, de voies d'eau, bassins, etc.

Organisation de la prévention lors des interventions

- Présentation des procédures et consignes et illustration avec des modèles :
 - Le plan de prévention ;
 - Les autorisations de travail, et les différents permis ;
 - Les consignes et les modes opératoires ;
 - La consignation et déconsignation.

Rôle et responsabilité du titulaire d'un certificat de Niveau 1

- La nécessité de préparer le travail ;
- L'obligation de respecter les mesures du plan de prévention, de l'autorisation de travail et des permis ;

Règle d'or : « Pas d'autorisation écrite, pas de travail »

Conclusion

- Rappel de l'importance du comportement individuel, du respect des consignes et du savoir être (ordre et propreté, respect des consignes environnementales, addictions, vigilance, précipitation, etc.).

Évaluation des connaissances

FORMATION PROFESSIONNELLE / BILANS DE COMPETENCES

3 rue Pierre Curie – 92 600 Asnières – Tél 01 41 32 39 11– contact@cer92.asso.fr – www.cer92.asso.fr – Association de Formation déclarée loi 1901

N° d'existence 11920013592 – Membre de l'association Le Carré des Entrepreneurs – NAF 8559 A – SIRET 785283110 00050 – N°TVA intracommunautaire FR 60 785 283 110